VOYAGER MALIN : Un hôtel pour chats

le 30/01/2008

Départ en vacances, déplacement professionnel, hospitalisation imprévue: les propriétaires de chats se sentent parfois démunis lorsqu'il s'agit de trouver une solution de garde adaptée. Heureusement, les pensions pour chats se multiplient et s'améliorent.

Une webcam chez les chats

Des pensions pour chats, il ya en a en pagaille. Celle-ci, ouverte en 2007, a décidé de traiter les matous comme des coqs en pâte. Ce n'est pas la première à se comparer à un hôtel, mais en général, le pari n'est pas tenu. Il faudrait avoir quatre pattes pour dire si le service proposé par ce "Jardin des chats" du Gard tient ses promesses et, de fait, c'est (presque) possible. Comment? Grâce à une webcam qui permet au maître, inquiet ou curieux, de suivre les évolutions de son animal préféré au jour le jour dans son..."loft" Car, loin des cages de luxe, cette pension pour chats du Gard propose, elle, de l'espace, des coussins, et des promenades dans une cour sécurisée aux allures de volière. Bien sûr, il faudra accepter 3 ou 4 co-locataires, triés selon la compatibilité des caractères et répartis dans la douzaine de pièces d'hébergement. Puis s'acquitter d'un prix de pension (croquettes comprises) de 9 euros par jour.

Partir l'esprit tranquille

Quelques conseils avant de choisir un endroit où laisser votre animal préféré. Même si l'endroit inspire confiance, on peut tester son sérieux en vérifiant quelques détails. Si, par exemple, le certificat de vaccination de l'animal n'est pas requis préalablement au séjour, passez votre chemin. Idem si vous ne pouvez pas visiter la totalité des lieux pour en vérifier l'hygiène, le confort, la qualité de l'encadrement et des soins proposés. Bon à savoir aussi: tout établissement recevant des animaux doit avoir reçu un accord de la préfecture pour exercer son activité. Enfin, si vous n'arrivez vraiment pas à trouver l'endroit de vos rêves pour ne pas stresser loin de votre chaton, demandez conseil à votre vétérinaire ou à la SPA locale.

Julie Cohen-Heurton

Droits de reproduction et de diffusion réservés © 2007 Pleine Vie